



Assemblée Générale N°2 Association Myriades 25 janvier 2023

Assemblée Générale au siège social de l'Association, 10 place de la Liberté, 43300 Langeac

En présence de : Cyriane MOUNIER – Clémence HERVIEU – Juliette TILLIARD-BLONDEL –
Romane MARCHAUD – Lucas GRUX – Pascal LAFONT – Hélène HAMON

Historique de Myriades :

- Octobre 2021, début de l'idée.
- Présentation du projet aux CIGALES*.
- Découverte de Villages Vivants & L'Arban.
- En contact avec « Petites Villes De Demain » Jeanne Haute-Pottier (État finance à 50 ou 80 % les postes « Petites Villes De Demain »). En contact avec Alexandra, responsable du dispositif à Langeac. Nota : Pas de grosses actions de PVDD sur Langeac pour l'instant en-dehors de diagnostics / repérage d'îlots prioritaires.
- Myriades est accompagnée par l'URSCOP*.
- Clothilde et Célia quittent le bureau pour se consacrer à leurs occupations personnelles et professionnelles (démission au format papier).
- Projet présenté devant la mairie de Langeac pour partenariat potentiel initiatives mairie / Myriades et implication de la commune (voir dossier présenté). La mairie annonce un positionnement plutôt favorable, sans toutefois avoir avancé d'engagements pour l'instant.
- Importance de la gouvernance de l'association en collégiale. Difficultés à se réunir et à détacher du temps pour deux personnes sur trois. Cela ralentit le processus d'avancement dans le fonctionnement général.
- Depuis le 1^{er} Juillet 2022, Cyriane accorde 5h de travail, payées, à Myriades dans le cadre de son emploi aux Ateliers de la Bruyère.

Notes de compréhension :

Compétences de Myriades :

- Repérage des bâtiments ; pré-diagnostic de ce qui doit être fait dans les bâtiments ; information et sensibilisation du public

Compétences Village vivant :

- SCIC modèle ; professionnels de l'ESS ; forts pour trouver des financements / levées de fonds

Compétences de l'Arban :

- SCIC modèle ; professionnels habitat, aménagement et urbanisme

Vocabulaire utilisé :

ABF : Architecte des Bâtiments de France

CIGALES : Club d'Investissement en Gestion Alternative et Locale de l'Économie Sociale et Solidaire. Une CIGALES est présente, soutenance et de bons conseils sur Langeac

URSCOP : Union Régionale des SCOP, des SCIC et des CAE. Partenaire de Myriades

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Principe : les finances sont organisées sous forme de parts sociales. Les parts sociales peuvent être achetées par tout le monde (particuliers, professionnels, collectivités. 1 personne = 1 voix)

CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement.

Ordre du jour :

- Rappel des objectifs fixés par Myriades
 - Créer un nouveau Bureau → Plus impliqué dans une régularité d'actions
 - Créer un Conseil d'Administration (épauler sans être sollicité aussi souvent que le Bureau)
- Groupe de personnes bienveillantes qui proposent des idées ou des solutions quand l'asso est un peu bloquée ;
- Qui fait bénéficier l'asso de sa hauteur de vue par rapport aux actions menées, de sa connaissance du terrain et du réseau.

Rappel des objectifs de départ :

- Racheter des bâtiments vieillissants dans les centres-bourgs pour les réhabiliter et en faire des logements et locaux. Lutter contre l'étalement urbain. Montée en compétence d'un territoire. Voir schéma qui se plie et évolue : Présentation du prévisionnel de constitution de la SCIC.
- Objectifs nombreux à atteindre en terme de performance, d'éthique, de résilience, de cohérence.
- « Comment on se sent bien dans un logement/local ? » Mener une réflexion de fond sur la notion de confort, et recenser les futur·e·s occupant·e·s en parallèle de la rénovation, afin de créer des locaux qui correspondent aux besoins de leurs occupant·e·s
- S'inscrire dans le tissu local c'est aussi être en contact direct avec les habitant·e·s locaux/ales : faire « pour eux et avec eux ». Sensibiliser un territoire et le faire monter en compétences (ateliers, chantiers participatifs, explications) afin que les personnes qui ne sont pas les publics cibles pour l'occupation des bâtiments, puissent avoir tout de même l'information et la méthode de rénovation du patrimoine.
- Proposition de location de locaux à usage professionnel/associatif : rendre l'accès aux commerces plus aisé, rendre le centre ville et/ou la ville plus piétonne.
- Expliquer et communiquer autour de Myriades.
- Prévoir les aspects et enjeux. Très complexe dans le bâtiment (estimer le coût d'un chantier, que va-t-on faire dessus).
- Rénovations croisant les différents enjeux : Patrimoine (zone protégée), écologie (matériaux, fabrication, provenance, réemploi), performance (bioclimatisme).

Situation actuelle de Myriades : Association de pré-figuration d'une coopérative en SCIC (conservation du n° SIRET/SIREN, compte en banque, etc. lors de la migration en coopérative).

Temps informel d'échanges d'informations, nouvelles et questions – prise de notes à la volée :

- Diverses infos locales
- Le bénévolat au sein d'une SCIC est-il possible si une association est adhérente à Myriades et met à disposition des bénévoles ? → à vérifier d'ici passage en SCIC afin d'anticiper les aspects légaux et sécuritaires pour les chantiers participatifs
- La SCIC* sera couplée avec un fond de dotation pour être en mesure de recevoir des dons, des legs, défiscalisation, etc.

- Pour constituer un fond propre : Myriades peut faire de la prestation. Cyriane se propose de donner de son temps (comme c'est déjà le cas dans le cadre de son travail pour Myriades et de son stage en entreprise accompagné par Les Ateliers de la Bruyère) afin de mener des ateliers et autres services
- Types d'ateliers possibles : Ateliers de sensibilisation dans les établissements scolaires, aux élus, aux entreprises, aux associations, aux personnes propriétaires dans le Langeadois...
- Aller voir l'ABF* et parler architecture avec elle. Se rencontrer en vrai c'est une bonne manière pour mieux focaliser la discussion et l'échange avec les demandes, les questions et attentes de chaque parties.

Point sur l'URSCOP :

- Jean-Philippe, référent local de l'URSCOP de Clermont-Ferrand, avait expliqué le format de l'URSCOP.
- Modalités financières : si SCIC réussie : redevable de \approx 2800€ (taxes comprises) / si le projet échoue : 480€ (correspond à l'étude de faisabilité et implication de l'URSCOP dans le projet)
- Une facture correspondant à cette dernière somme (480€) a été reçue et était initialement due à la fin de l'année civile 2022. Problème : L'immobilité de l'association ces derniers mois a bloqué plusieurs initiatives et l'association ne disposait pas de comptabilité (ni entrée d'argent, ni compte en banque) pour régler cette facture. Jusqu'à présent, tous les frais liés à Myriades sont réglés par Cyriane via son compte bancaire personnel.
Après négociation, le paiement de la facture a été décalé courant 2023, à défaut Cyriane s'est engagée à la régler personnellement à la fin de l'année civile 2023. En contrepartie, l'URSCOP s'est engagée à ne pas adjoindre de pénalités à ladite facture.

Point banque :

- Crédit coopératif du Puy-en-Velay très motivé pour suivre Myriades. Ils ont coutume d'accompagner des projets avec partage des risques à 50/50 avec l'URSCOP. Pour l'instant, leur offre n'est pas la plus attractive pour un simple compte associatif : + cher et + loin (agence la plus proche au Puy-en-Velay). Si un autre établissement est choisi, il faudra toutefois reconsidérer cela lors du besoin d'emprunt bancaire...
- Crédit Agricole : banque bien implantée dans le territoire Langeadois, financeurs avec des projets innovants, banquier qui accompagne correctement les associations. Financièrement ce sont les plus avantageux, avec agence sur place. Peut-être le meilleur choix « pour commencer ».

DÉCISION PRISE : Ouverture prochaine d'un compte en banque par la présidente et la trésorière.

Reprise du bureau associatif :

Il a été vu depuis plusieurs mois, et acté par courriels, que **Clotilde REDON et Célia RIVAL-BERNARD** sont démissionnaires de leurs postes dans la direction en gouvernance collégiale de Myriades. Cette démission prend effet ce jour grâce à la reprise du bureau. Célia souhaite rester dans l'entourage de l'association en tant que simple bénévole, mais n'a pas suffisamment de temps

à dédier au projet. Clotilde quitte son poste en raison de divergences d'opinion. Leur départ crée le besoin d'un nouveau bureau d'association.

Tour de table : Chaque personne présente souhaite soutenir le projet à son échelle, mais toutes sauf Cyriane évoquent un manque de disponibilité temporelle. Clémence et Hélène acceptent néanmoins de prendre des responsabilités au sein du bureau. La question du manque de temps est entendue et prise en compte par le groupe. Cyriane se propose d'assurer la présidence et la gestion globale, ainsi que d'épauler les trésorière et secrétaire dans les tâches qui leurs sont dévolues.

Compte tenu de la situation, la recherche de membres plus disponibles continue donc, avec l'espoir que le démarrage d'activité et la communication plus large permettront de fédérer des personnes ayant davantage de disponibilité temporelle.

Il est décidé ce jour que l'association passe en gouvernance conventionnelle en remplacement de la gouvernance collégiale.

Nouveau bureau associatif :

- Président.e : Cyriane MOUNIER, demeurant 10 place de la Liberté, 43300 LANGEAC
- Trésorier.e : Clémence HERVIEU, demeurant 14 chemin de Courgoux 43100 BRIOUDE
- Secrétaire : Hélène HAMON, demeurant 31 boulevard Charles de Gaulle 43300 LANGEAC

Démissionnaires :

- Célia RIVAL-BERNARD
- Clotilde REDON

Création d'un Conseil d'administration :

(env. 3 réunions par an)

Juliette, Romane et Lucas expriment l'envie d'être présent·e·s dans une posture plus distante, via le CA, et d'accompagner le Bureau dans les décisions et l'avancement des projets. Ce mode d'investissement correspond davantage à leurs disponibilités temporelles. Pascal quant à lui ne peut pas prendre part au CA, ayant déjà de nombreux engagements ; mais il est déjà très impliqué et présent pour le projet par ailleurs, au titre de directeur des Ateliers de la Bruyère, référent et conseiller pour le stage de Cyriane.

Le Conseil d'Administration est créé ce jour, il comprend le bureau d'association + les 3 autres membres suivant·e·s :

- Juliette TILLIARD-BLONDEL, demeurant 12 rue Champcheny 43100 BRIOUDE
- Romane MARCHAUD, demeurant Le Montel 43160 CISTRIERES
- Lucas GRUX, demeurant 31 boulevard Charles de Gaulle 43300 LANGEAC

Adhésion :

L'adhésion est fixée à 10€ par personne.

Note comptable : 2 chèques d'adhésion sont reçus ce jour de la part de participantes à la réunion.

Prévisions à court terme et actions à mener :

- Ouverture du compte en banque
- Création bulletin d'adhésion (Cyriane/Hélène)
- Création outils de prestations diverses : scolaire, associations, entreprises → Recherche de public pour les prestations → sensibilisation sur les habitats bio-climatiques (Cyriane)
- Recherche de nouveaux/elles adhérent·e·s, membres actifs ou non (bureau, CA, bénévolat)
- Rencontrer Fabien de Village Vivant : Proposer venue à Langeac
- Composer dossier de réponse à l'appel à projet de la Fondation de France via dASA (Cyriane/Clémence/Romane)
- Contacter l'URSCOP par rapport à leur dispositif Prémices
- Contact avec l'ABF
- Demande de subvention associative auprès de la mairie de Langeac

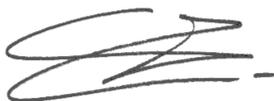
Prochaine réunion : Mercredi 25 avril 2023 à 18h au siège social.

À mettre au prochain ordre du jour : Relecture / réécriture des statuts associatifs.

Compte-rendu fait à Langeac, le 25 janvier 2023

Le bureau d'association :

Cyriane MOUNIER,
présidente



Clémence HERVIEU,
trésorière



Hélène HAMON,
secrétaire

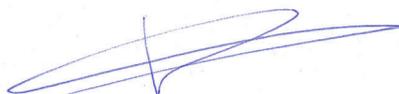


Le conseil d'administration :

Juliette TILLIARD-BLONDEL



Romane MARCHAUD



Lucas GRUX

